



Semestre : 6  
Matière : Techniques de Banque  
Enseignant : Mr SALAHEDDIN

*Eléments du cours*

- INTRODUCTION
- OPÉRATIONS DE FINANCEMENT
- OPÉRATIONS COURANTES DE BANQUE
- RISQUES BANCAIRES
- OPÉRATIONS DE CHANGE ET DE COUVERTURE

**Numérisation & Conception**  
**Mr Mohamed-Fadil ZIADI**

**Le Portail des Etudiant d'Economie**

[www.e-tahero.net](http://www.e-tahero.net)  
[contact@e-tahero.net](mailto:contact@e-tahero.net)

## INTRODUCTION

Une banque peut être définie comme un établissement financier dont l'activité principale est de recycler l'épargne en financement productif. Depuis quelques années, le métier a évolué à travers la création de filiales spécialisées dans le crédit à la consommation, le crédit bail, la gestion des moyens de paiement, l'intermédiation en bourse, les opérations de change et de couverture, le courtage et le consulting ...

La profession est régie par un cadre réglementaire constitué de loi bancaire (loi de 2005) et de circulaires de banque Almaghrib et du ministère de finance.

Une banque doit avoir une forme juridique de « Société Anonyme » avec un capital minimal libéré de 100 millions de dirhams et avoir son siège à Casablanca (depuis 1971).

Le système bancaire marocain connaît un mouvement de rapprochement et de fusion dicté par des considérations d'ordre financier et commercial :

- Financière, puisque ce mouvement permet de contourner les difficultés financières de certains établissements qui étaient en difficulté et qu'il valait mieux céder à d'autres banques que de les liquider, pour ne pas provoquer la méfiance des investisseurs étrangers.
- Commerciale : guidée par l'élargissement du part de marché (cas de Tijari Wafabanque : champion national dans le secteur).

## Chapitre 1 : OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

### I- Financement à court terme (financement d'exploitation ou financement du BFR) :

Ce sont des financements destinés à couvrir le Besoin en Fond de Roulement (BFR) de l'entreprise.

Ces financements peuvent se traduire soit par les décaissements (crédits de trésorerie) soit par des garantis (crédits par signature).

#### 1- Crédits par trésorerie :

☞ **Facilité de caisse** : il s'agit d'un dépannage de très courte durée accordé à un client à titre de soudure entre les décaissements et les encaissements. Elle convient d'une activité régulière à forte rotation de flux (négoce) d'une durée de 15 à 30 jours, elle est rechargeable.

☞ **Découvert de caisse** : répond au même critère avec toutefois une durée plus prolongée pour s'apparenter au cycle d'exploitation qui est lui-même long (industrie, bâtiments...). Il a une durée allant de 1 à 3 mois rechargeables sur une année.

☞ **Escompte commercial** : il s'agit d'avance de fond garantie par des effets de commerce dont l'usage maximale est de 120 jours.

L'opération d'escompte consiste à prélever des commissions selon la formule des intérêts simples. Cette opération permet à la banque de détenir une somme garantie : celle du client immédiat et de l'émetteur de l'effet voire même les endosseurs.

☞ **Escompte financier** (crédit spot) : il s'agit d'une avance de fond au faveur des clients à fort potentiel sur une courte durée (généralement : un mois). Il se matérialise par la souscription par le client d'un billet à ordre de la banque comportant une échéance fixe.

C'est un crédit offert pour une durée courte, pour un bon client, pour un montant élevé, ce qui lui permet d'être le crédit le moins cher au Maroc avec un taux d'intérêt très réduit, qui est proche des taux monétaires.

☞ **Crédit de compagne** : il s'agit d'un financement qui convient à une activité dont le cycle d'exploitation est irrégulier (activité saisonnière). Il s'agit soit d'activité dont les achats sont concentrés sur une courte période, et les ventes sont étalées sur l'exercice (cas des conserves végétales : concentré de tomate), soit d'activité dont les achats et les ventes sont concentrés (cas des joués, des glaces ...).

☞ **L'avance sur marchandise (ASM)** : il s'agit d'un financement d'un stock de produits finis dans l'attente de la vente (cas des fournitures scolaires).

Pour bénéficier de cette facilité, le client doit produire un état de stock mis à jour ainsi que des prévisions de ventes.

On peut distinguer entre une ASM parfaite (stockage dans des stocks généraux), et une ASM imparfaite (faire confiance au client).

☞ **Avance sur marché public nanti** : les entreprises engagées sur des marchés publics souffrent de problèmes de trésorerie en raison du poids des dépenses d'une part et de l'incertitude au règlement du trésor d'autre part, donc l'entreprise aurait besoin d'avances garanties par un lotissement du marché.

La banque consentira des avances en attendant les virements du trésor afin de ne pas retarder les travaux.

☞ **Préfinancement à l'export** : il s'agit d'avance de fond accordée à une entreprise ayant une commande ferme à l'export et la production d'un budget de trésorerie.

Généralement, pour se protéger contre le risque d'impayé, la banque exigerait à ce que la commande assortie d'un crédit documentaire (Credoc) irrévocable et confirmé.

☞ **Avance sur créance née à l'étranger (ACNÉ)** : il s'agit d'une mobilisation de facture en devise assimilée à l'escompte en devise.

## 2- Crédits par signature :

Il s'agit de facilités, comportant la garantie de la banque, données au profil des tiers. On distingue trois catégories de crédit : les cautions, le crédit documentaire et les avals.

### a- Cautions :

On distingue trois catégories de cautions : les cautions administratives, les cautions douanières et les cautions diverses.

#### ☞ Cautions administratives :

Les cautions administratives sont délivrées au client pour lui permettre de participer et d'exécuter un marché public.

- Les cautions provisoires : délivrées au client pour lui permettre de soumissionner à un marché public d'une valeur de 1,5% du montant du marché.

- Les cautions définitives : elles sont appelées à succéder à la caution provisoire et elles doivent permettre de protéger l'administration contre la défaillance du promoteur (faillite, décès ...).

- Les cautions pour retenu de garantie : elles sont exigées pour garantir la bonne exécution du marché, d'une valeur de 10% du marché et elle sera conservée par l'administration pendant une durée allant de un à deux ans.

- Les cautions pour restitution d'acompte (avance) : elles garantissent le remboursement de l'avance que l'administration a dû octroyer au promoteur avant le commencement des travaux.

#### ☞ Cautions en douane :

Ce sont des cautions délivrées à un client pour lui permettre de différer ou de suspendre les droits de douane.

On distingue les cautions suivantes : le crédit d'enlèvement, l'admission temporaire, l'importation temporaire, l'exportation temporaire, l'obligation cautionnée, la caution de transit (acquit à caution).

- **Crédit d'enlèvement** : pour permettre à un client de prendre possession de sa marchandise après visite de celle-ci par la douane (contrôle de conformité) et avant le calcul des droits et taxes. Pour garantir le paiement de ses droits, la douane exige une caution bancaire (crédit d'enlèvement) permettant d'assurer le paiement des droits après leur calcul. D'une durée de 15 à 30 jours, elle est délivrée au client donnant des garanties à la banque.

- **Admission temporaire** : il s'agit d'une caution permettant de suspendre le paiement des droits et taxes applicables à des matières destinées à subir une transformation avant d'être réexportée dans un délai de rigueur de 6 mois. La douane accorde toutefois à l'entreprise une prospection variable de 5 à 10% à titre de déchets.

L'importateur peut réexporter par tranches, mais il n'obtiendra la main levée définitive qu'après avoir soldé son compte vis-à-vis de la douane.

- **Importation temporaire** : il s'agit d'une caution permettant le passage en douane d'un bien destiné à séjourner provisoirement au Maroc et sans subir de transformations (le cas de la marchandise destinée à des foires, ou des matériels pour un chantier ...).

- **Exportation temporaire** : c'est une caution destinée à assurer une exportation temporaire de biens en assurant le retour (la réimportation) en franchise de droits et taxes.
- **Cautions de transit (acquit à caution)** : c'est une caution permettant la circulation de la marchandise entre deux ports de douane sans qu'elles soient soumises à la vérification d'usage.
- **Obligation cautionnée** : c'est une caution permettant de différer le paiement de droits et taxes sur une durée pouvant atteindre 120 jours. Dans ce cas, la douane comptabilise des intérêts de retard sur cette période à un taux fixé par le ministère de finance. Cette caution prend la forme d'un billet souscrit par le client à l'ordre du service de douane et avalisé par la banque.

### ☞ **Cautions diverses :**

- **Caution solidaire** : elle permet de garantir le client auprès des tiers. Exemple de la lettre de garantie pour absence de connaissance (délivrée à la compagnie maritime en substitution d'un connaissance égaré et ce afin de prendre possession de la marchandise).
- **Caution pour différé des impôts** : dans l'attente de leur recalcul par le fisc.

#### **b- Crédit documentaire :**

Cette modalité de paiement constitue le mode le plus sûr. Il fait intervenir quatre parties : le client, la banque du client (banque émettrice), le vendeur et la banque du vendeur (banque notificatrice).

Il implique le respect de l'ensemble des closes qui sont inscrites (le non respect d'une virgule peut engendrer le non paiement par la banque émettrice ou par le client). Pour se faire, on doit suivre cette démarche :

- Demande d'ouverture d'un crédit documentaire (établie par l'acheteur et faite à sa banque) ;
- Cette demande doit comporter toutes les clauses du contrat d'achat.
  - Le crédit documentaire doit être irrévocable ;
  - Confirmation par la banque locale du vendeur ;
- La banque émettrice transmet le crédit documentaire à la banque du vendeur qui le lui notifie au vendeur.

Il est important de respecter toutes les conditions exigées (mais négociées au préalable) par le client dont les documents doivent être présentés à la banque notificatrice qui les remet à la banque émettrice pour paiement.

#### **c- Avale :**

Il s'agit d'une garantie délivrée à un client en faveur d'un fournisseur ou d'une banque. Il se matérialise soit par un acte séparé sous forme d'attestation, soit sous forme d'un cachet et de deux signatures sur le verso de l'effet suivi de la mention « bon pour aval ».

### **3- Mode de calcul des autorisations de crédit (à court terme) :**

#### **a- Facilité ou découvert de caisse :**

Sachant que ces autorisations sont instruites pour une année, la banque, pour les calculer, aura besoin de données prévisionnelles contenues dans le budget de trésorerie et mettre en place une autorisation permettant de couvrir le solde déficitaire maximale.

#### **b- Escompte commercial :**

Le banquier aura besoin des données suivantes :

- La liste des clients ;
- Le délai de paiement ;

- Le carnet de commandes ;
- La répartition de l'activité sur l'année.

**☞ Cas d'activité régulière avec un délai unique :**

- Chiffre d'affaires = 10.000.000 dirhams.
- Délai = 90 jours.
- Autorisation escompte :  $\frac{10.000.000 \times 90}{360} = 2.500.000$  dirhams.

**☞ Cas d'activité régulière avec un délai non unique :**

- Chiffre d'affaires = 10.000.000 dirhams.
- Versements = 30% à 30 jours ;  
60% à 90 jours ;  
10% en comptant.
- Autorisation escompte :  
 $(30\% \times 30) + (60\% \times 90) + (10\% \times 0) = 63$  jours.  
 $\frac{10.000.000 \times 63}{360} = 1.750.000$  dirhams.

**☞ Cas d'activité irrégulière avec un délai unique :**

On prend le cas suivant comme exemple :

Janvier : 300	Mai : 700	Septembre : 500
Février : 400	Juin : 800	Octobre : 400
Mars : 500	Juillet : 900	Novembre : 300
Avril : 600	Août : 00	Décembre : 200.

Le délai est unique : 90 jours.

- Calculer l'autorisation d'escompte :

En cours escompte. Fin de mois

Année	N												N+1	
Mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
01	300	300	300	P										
02		400	400	400	P									
03			500	500	500	P								
04				600	600	600	P							
05					700	700	700	P						
06						800	800	800	P					
07							900	900	900	P				
08								--	--	--	--			
09									500	500	500	P		
10										400	400	400	P	
11											300	300		
12												200		
Total	300	700	1.200	1.500	1.170	2.100	2.400	1.700	1.400	900	1.200	900		

## Maximum des utilisations

Pour assurer la liquidité de son compte, il convient de mettre en place une ligne d'escompte qui couvre le maximum des utilisations (dans notre exemple c'est 2.400 dirhams).

En cours escompte. Fin de mois.

Année	N										
Mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11
01	300	300	300	P							
02		400	400	400	P						
03			500	500	500	P					
04				600	600	600	IMP (600)				
05					700	700	700	P			
06						800	800	800	P		
07											
08											
09											
10											
11											
12											
Total	300	700	1.200	1.500	1.170	2.100	2.100	800			

Blocage de la ligne suite à un impayé

En cas d'impayé, le client risque de se trouver dans une situation de dépassement, ceci entraînerait un blocage de la ligne d'escompte, puisque la banque refusera d'escompter les nouvelles primes jusqu'à que le dépassement sera résorbé.

En principe, les banques, avant d'escompter un effet, procèdent à la vérification de la solvabilité de l'émetteur. Et cela soit en consultant la centrale des risques de Banq Almaghrib, soit en demandant des renseignements de chez la banque domiciliaire, soit en s'informant au niveau des fournisseurs et des clients.

### c- Avance sur marchandise :

Pour calculer cette ligne, le banquier aurait besoin des informations suivantes :

- État de stock mis à jour ;
- Prévisions des ventes par mois ;
- Délai de paiement.

### d- Crédit documentaire :

Pour calculer cette ligne, le banquier doit avoir des informations liées à l'opération abstraction faite des garanties :

- Programme annuel des importations ;
- Délai de paiement ;
- Monnaie de facturation ;
- Délai d'expédition.

#### 4- Suivi des utilisations :

Grâce au progrès de l'informatique, il est devenu facile de suivre en temps réel l'utilisation des différentes facilités.

La détection prématurée de toute difficulté (baisse des mouvements, demandes de dépassements fréquents, prorogation des échéances ...). Les points essentiels à surveiller portent sur :

- La tenue du compte ;
- La qualité des effets ;
- Les délais de paiement à accorder.

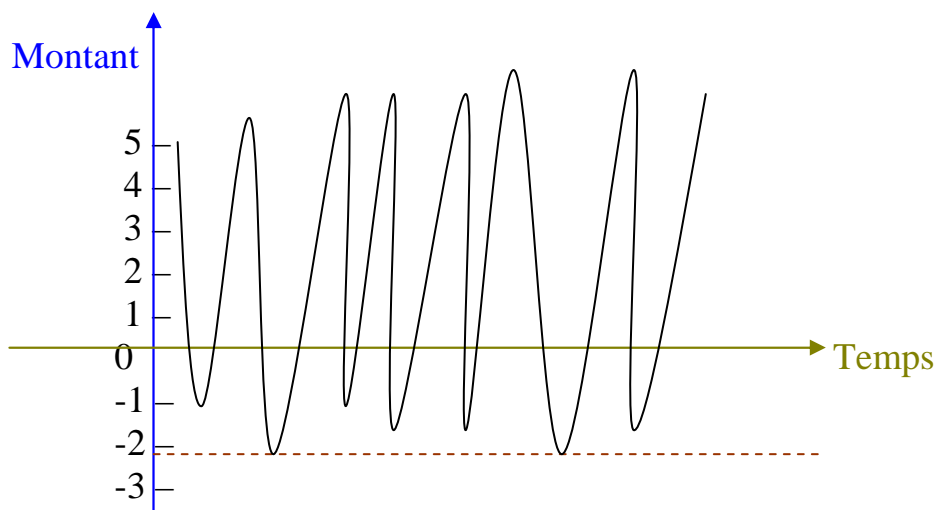
##### a- Tenue du compte :

Cette tenue est supervisée grâce au graphique électronique qui donne une représentation détaillée du compte : les mouvements débiteurs, les mouvements créditeurs, les pointes débitrices (maximum) et créditrices, le solde moyen ...

On peut tracer trois représentations d'un compte : un compte satisfaisant, un compte lourd et un compte contentieux.

##### ☞ Compte satisfaisant :

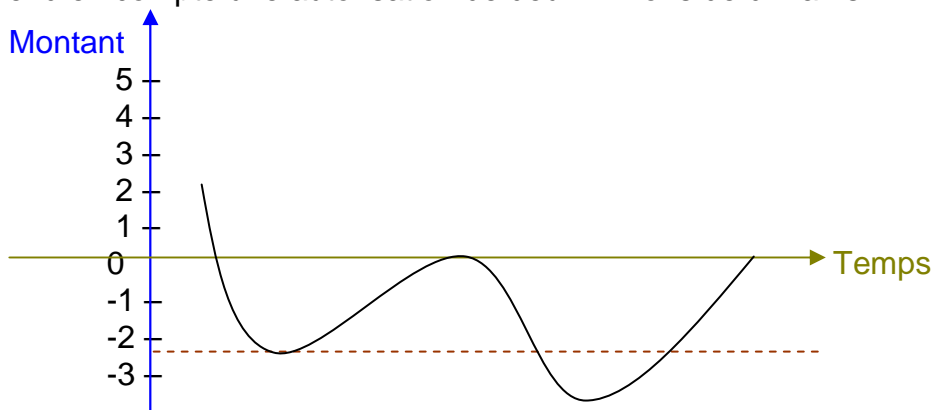
On pend en compte une autorisation de deux millions de dirhams :



Dans ce cas, le compte est satisfaisant car il fluctue sans dépasser la ligne rouge, c'est-à-dire sans dépasser les deux millions de dirhams.

##### ☞ Compte lourd :

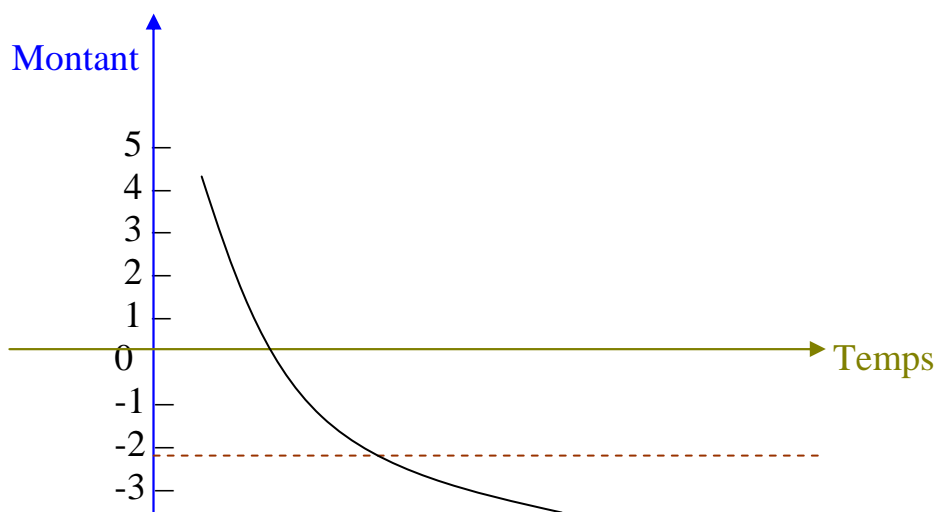
On pend en compte une autorisation de deux millions de dirhams :



Dans ce cas, le compte est lourd car il existe une prédominance des déficits avec un certain dépassement de la ligne rouge.

### ⚠ **Compte contentieux :**

On prend en compte une autorisation de deux millions de dirhams :



Dans ce cas, le compte est contentieux car on remarque que la courbe est en baisse continue sans avoir une intervention pour remédier à cette anomalie, malgré un large dépassement de la ligne rouge.

#### **b- Qualité des effets :**

Avant d'escompter un effet, le banquier doit s'assurer de la solvabilité de l'émetteur, et il doit aussi détecter le papier de complaisance, de cavalerie ou de famille. Pour se faire, le banquier doit être à l'écoute du marché (concurrents, fournisseurs, employés de l'entreprise ...) ou en échangeant des informations avec les confrères.

#### **c- Délai de paiement :**

L'octroi du délai excessivement long peut traduire les difficultés commerciales du client qu'il tente de masquer en se livrant en une surenchère sur les délais.

Le banquier doit également rester en contact physique avec l'entreprise de telle manière à constater les indices précurseurs d'une difficulté financière, telle : accumulation des stocks, retour de marchandises, stock invendable ...

## Chapitre 2 : OPÉRATIONS COURANTES DE BANQUE

Ce sont des opérations récentes effectuées dans le cadre du traitement des opérations de banque. On distingue les opérations de caisse et de portefeuille, les opérations d'échange et les opérations commerciales.

### 1- Opérations de caisse et de portefeuille :

#### a- Service caisse :

Il recouvre toutes les opérations de versements, retraits espèce et chèque sur place. De même, ce service traite d'autres opérations tels que le change manuel (change des billets de banque ....)

Demande de chéquier.

Préparation de la compensation de chèque sur place. Aujourd'hui, on parle de la télé compensation : cette compensation se fait actuellement à la fois manuellement par compensation physique des valeurs auprès de Bank Almaghrib et électroniquement dans le cadre de la télé compensation. Il s'agit d'une technique permettant de compenser les images du chèque le jour même.

#### b- Opérations de portefeuille :

Il s'agit des opérations portant sur effets de commerce, de virement, de protêt et de rapprochement :

##### ⌘ Opérations sur effets de commerce :

Il s'agit d'abord de vérifier les conditions de validité de fond et de forme d'un effet de commerce, et ensuite de comptabiliser la valeur selon qu'elle soit remise à l'encaissement ou à l'escompte.

##### ⌘ Opérations de virement :

Il s'agit également de traiter les opérations de virement, de transfert et de mise à disposition.

##### ⌘ Protêt :

Il s'agit d'un chèque ou effet qui consiste à engager une procédure judiciaire sur instruction du client, en confiant le dossier à l'avocat de la banque.

##### ⌘ Rapprochement :

L'état de rapprochement constitue un travail de vérification et de contrôle de la conformité des écritures au plan comptable bancaire.

### 2- Service étranger :

Ce service permet d'initier des opérations qui seront finalisées ...

- Domiciliation des titres d'importation (déclaration faite par l'importateur) : opération par laquelle le banquier accepte de donner à cette importation son adresse bancaire.
- Ouverture et réalisation du crédit documentaire.
- Ouverture et réalisation de la remise documentaire.
- Aval en devise.
- Opérations de transfert en devise (frais médicaux, de scolarité ...).

### 3- Service caution et services commerciales :

Le service commercial est chargé des ouvertures de comptes, de la vente des produits d'assurance, des cartes de paiement, des garanties de retrait (cartes monétiques), des produits de placement, de la distribution de crédit ...etc.

Actuellement, toutes les banques ont procédé à la restructuration de leur réseau en distinguant les agences pour les entreprises des agences pour les particuliers. Les agences pour les entreprises sont des centres d'affaires qui gèrent les opérations bancaires les plus complexes.

Dans une même agence, les banques ont mis en place une spécialisation des tâches en distinguant les opérations purement administratives (comptabilité, suivis, retrait ...) des opérations commerciales (prospection, placement des versements et développement du fond de commerce ...etc.).

## Chapitre 3 : RISQUES BANCAIRES

Une banque, dans l'exercice de ses activités, s'expose à une série de risques :

- Risque de change : lié au flottement des devises.
- Risque opérationnel : lié aux erreurs humains ou des systèmes d'information et de transmission.
- Risque de marché : lié aux fluctuations économiques (inflation, crises économiques ...).
- Risque de taux : Il s'agit d'un régime découlant de la coexistence de la variabilité et de la fixité des taux en matière d'emplois et de ressources.

En raison du poids des exigibilités et des crédits dans les bilans de banque, nous allons se limiter sur les risques de taux.

### 1- Identification du risque de taux :

Le risque apparaît lorsque la marge d'intérêt (intérêt perçu – intérêt versé) se dégrade du fait de la variabilité du taux d'intérêt sur le marché.

Il convient d'abord d'identifier le profil du risque pour une banque. Plusieurs situations sont possibles :

- Emplois à taux fixe = Ressources à taux fixe  $\Rightarrow$  il n'y a aucun risque, le profil risque = 0.
- Emplois à taux fixe > Ressources à taux fixe  $\Rightarrow$  il y a un risque, le profit de risque = augmentation du taux.
- Emplois à taux fixe < Ressources à taux fixe  $\Rightarrow$  il y a un risque, le profit de risque = diminution du taux.

La banque doit tenir compte de l'échéance des actifs et des passifs à taux fixe en décomposant le bilan par classe de maturité.

- Si les emplois à taux fixe sont supérieurs aux ressources à taux fixe, la position est dite longue.
- Dans le cas contraire, la position est dite courte.
- Si les emplois à taux fixe et les ressources à taux fixe sont égales, la position est dite équilibrée.

Il est possible d'imaginer plusieurs situations en matière de risque de taux :

- Ressources à taux fixe sont supérieures aux emplois à taux fixe  $\Rightarrow$  profil de risque : baisse de taux.
- Emplois fixes (sur deux ans) sont égaux avec les ressources fixes (sur trois ans)  $\Rightarrow$  profil de risque : baisse de taux.
- Sur un horizon de 2 ans, la banque est immunisée contre la fluctuation de taux, au-delà, la banque s'expose à une baisse de taux, ce qui affectera le rendement des emplois.
- Emplois fixes (sur trois ans) sont inférieurs aux ressources (sur 2 ans) :

Sur un horizon inférieur à deux ans, cette banque s'expose à une baisse de taux (sur partie variable).

Sur un horizon supérieur à deux ans, la banque s'expose à une hausse de taux sur la partie fixe qui devrait être révisée au taux du marché.

Il faudrait tenir compte également de l'impact positif de la partie variable.

Pour gérer ce genre de risque, les banques ont développé plusieurs techniques telles : la technique actif – passif ; ALM Asset Liabilities Management; et la technique de la couverture à terme.

**2- Gestion des risques :**

**a- Technique ALM :**

Il s'agit de confronter les emplois et les ressources de même durées afin de dresser le profil des échéances en dégagant la position de la banque vis-à-vis du taux d'intérêt.

Profil des échéances

Échéances	Passif à taux fixe	Actif à taux fixe	Impasse	Position du taux	Profil du risque	Impact d'une hausse de 1%
E < 8 j	3.000	2.500	500	Courte	↘ du taux	Gain
8j < E < 1m	2.400	1.700	700	Courte	↘ du taux	Gain
1m < E < 3m	3.200	3.000	200	Courte	↘ du taux	Gain
3m < E < 1a	4.000	4.000	0	Équilibré	--	--
1a < E < 5a	2.500	2.300	200	Courte	↘ du taux	Gain
E > 5a	200	350	-150	Longue	↗ du taux	Perte
Total						

Cette méthode nous permet d'identifier les risques, et surtout les points qu'il faut réajuster. Mais elle n'est pas suffisante.

**b- Intervention sur le marché à terme :**

Comme les obligations varient au sens inverse du taux d'intérêt sur le marché, en cas de crainte d'une baisse de taux sur la rentabilité de la banque (Ressources fixes inférieures aux emplois fixes). La banque va se positionner sur le marché obligataire à terme en achetant une obligation à terme qu'elle revendra le jour de l'achat.

Quand le prix d'une obligation varie en sens inverse du taux, le prix de revente serait supérieur aux prix d'achat : le gain (la plus value) dégagé sur le marché à terme annulera la perte subie au niveau de l'activité physique de la banque.

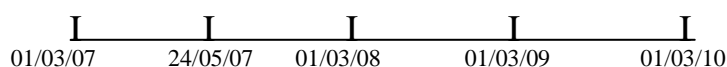
La valorisation d'une obligation se fait par actualisation des cash-flows.

**\* Exemple :**

Si l'impasse est de 100.000 dirhams, la banque doit acheter une obligation à terme aux conditions suivantes :

- Nominal : 100.000 dirhams.
- Taux facial (fixe) : 4%.
- Durée : 3 ans.
- Durée de l'impasse : 1 an.
- Date de création : 01/05/2007.

Supposant que le taux du marché aujourd'hui est de 5,5%.



$$P = \frac{4.000}{(1,055)^{\frac{280}{365}}} + \frac{4.000}{(1,055)^{\frac{280}{265}+1}} + \frac{10.400}{(1,055)^{\frac{180}{265}+2}} = 97.156,97$$

$$\text{Si le taux baisse de 1\% : } P = \frac{4.000}{(1,045)^{\frac{280}{365}}} + \frac{10.400}{(1,045)^{\frac{280}{365}+1}} = 96.258,52$$

Le gain dégagé sur le terme permettrait de couvrir les pertes de rentabilité sur les crédits.

Si les taux augmenteraient, la banque perdrait sur le terme mais gagnerait sur son activité.

L'avantage de cette couverture est de neutraliser le crédit. Mais son inconvénient est d'annuler des marges potentielles en cas de hausse de taux.

## Chapitre 4 : OPÉRATIONS DE CHANGE ET DE COUVERTURE

Un marché de change se définit comme étant un réseau de communication reliant des différentes salles du marché. C'est un marché virtuel et animé par les combistes (agents de change).

Le marché marocain est relativement jeune, puisque sa création remonte au mois de Mai 1996.

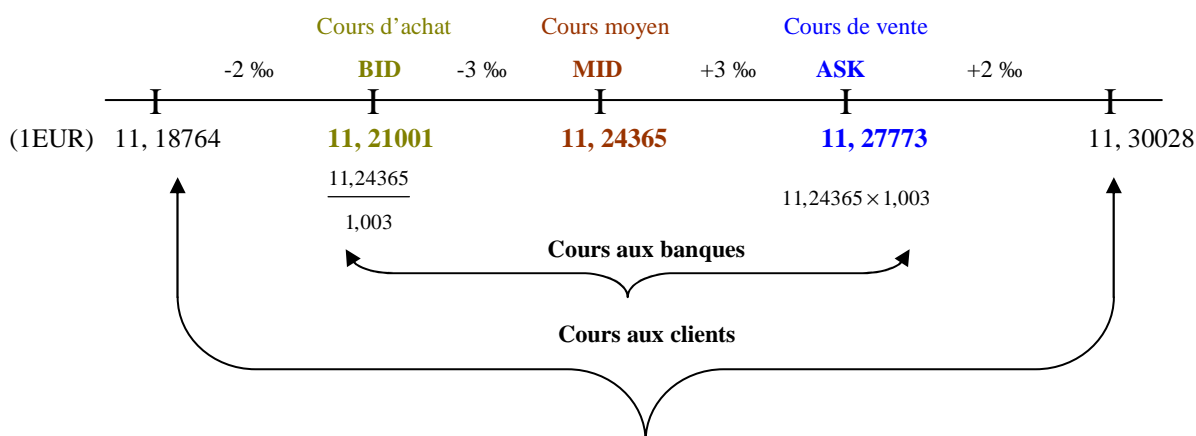
### 1- Intervenants dans le marché de change :

Les intervenants sont au nombre de trois : Bank Almaghrib, Banques commerciales, Clients (entreprises).

#### a- Bank Almaghrib :

Elle remplit les fonctions suivantes :

- Fixation des cours de référence, soit le cours moyen, le cours achat ou le cours vente.



Chaque matin à 8 heures et quart, Bank Almaghrib fixe les cours de référence de toutes les devises, en gardant la possibilité de modifier à tout moment le cours d'un ou plusieurs devises.

Elle est aussi la responsable du « Market Maker » : Bank Almaghrib se porte contre partie du marché : elle s'engage à acheter aux vendeurs et à vendre aux acheteurs.

Elle assure aussi la régulation et le contrôle du marché.

#### b- Banques commerciales :

Elles assurent les opérations de change au comptant que ça soit manuel ou scriptural, elles assurent également les opérations de couverture contre le risque.

#### c- Clientèle (entreprises) :

Les clients (entreprises), en principe, n'ont pas le droit de traiter directement avec d'autres entreprises sur le marché, mais ils doivent impérativement passer par des banques.

### 2- Produits de couverture contre le risque :

Les banques marocaines proposent trois catégories de produits : le change à terme ; les opérations de change ; et le swap de devise.

#### a- Change à terme :

Il s'agit de fixer aujourd'hui le cours de change d'une devise à une date ultérieure.

Le but étant de se couvrir contre une dépréciation de la devise pour une exportation et d'une appréciation de cette devise pour une importation.

Le cours à terme s'écrit :

$$CT = CS + \frac{CS(Taux \text{ MAD} - Taux \text{ Devise}) \times \frac{n}{N}}{1 + \left[ (Taux \text{ Devise}) \times \frac{n}{N} \right]}$$

Points du terme (achat ou vente)

**Exemple :**

Soit l'importation de marchandise pour USD 1 millions de dollars payable à 90 jours.

Pour se couvrir contre une hausse du Dollar, le client demande une cotation à terme à sa banque. Sachant qu'à ce jour (28/05/2007), les conditions du marché étaient les suivantes :

▪ CS	: 8,64321	8,98361
▪ Taux MAD (3 mois)	: 2,90%	3,25%
▪ Taux USD (3 mois)	: 1,80%	1,85%.

**\* Cas d'importation :**

1. Achat USD précompté :

$$1.000.000 \times (1,018)^{\frac{90}{360}} = 995.549,95 \text{ USD.}$$

2. Emprunt MAD à 3,25% :

$$\text{Soit } 995.549,95 \times 8,98361 = 8.943.632,49 \text{ MAD.}$$

3. Placement USD à 1,80%.

4. Récupération placement :

$$995.549,95 + \left( 995.549,95 \times 1,80\% \times \frac{90}{360} \right) = 1.000.029,92 \text{ USD.}$$

5. Remboursement MAD :

$$8.943.632,49 + \left( 8.943.632,49 \times 3,25\% \times \frac{90}{360} \right) = 9.016.299,5 \text{ MAD.}$$

6. Vente au client  $\left( \frac{\text{Total MAD}}{\text{Total USD}} \right)$

$$= \frac{9.016.299,5}{1.000.029,92} = 9,0160\%$$

D'après la formule :  $CT = 8,98361 + \frac{8,98361(3,25 - 1,80)\% \times \frac{90}{360}}{1 + \left[ 1,80 \times \frac{90}{360} \right]} = 9,01602\%$

**\* Cas d'exportation :**

1. Emprunt USD à 1,85% :

$$1.000.000 \times (1,0185)^{\frac{-90}{360}} = 995.427,74 \text{ (USD)}.$$

2. Conversion des USD en MAD :

$$995.427,74 \times 8,64321 = 8.603.691,05 \text{ MAD}.$$

3. Placement MAD à 2,90%.

4. Récupération du placement en MAD :

$$\frac{8.603.691,05 \times 2,90\% \times 90}{360} + 8.603.691,05 = 8.666.067,81 \text{ MAD}.$$

5. Remboursement USD (du client) :

$$1.000.031,59 \text{ USD}.$$

6. Vente au client  $\left( \frac{\text{Total MAD}}{\text{Total USD}} \right)$  :

$$\frac{8.666.067,81}{1.000.031,59} = 8,66579$$

$$\text{D'après la formule : CT} = 8,64321 + \frac{8,64321(2,90 - 1,85)\% \times \frac{90}{360}}{1 + \left[ 1,85 \times \frac{90}{360} \right]} = 8,66579.$$

**b- Option de change :**

Une option est un contrat avec la banque qui moyennent le paiement d'une prime permet de garantir un cours à l'échéance.

**☞ Exemple :**

Soit une importation pour 1.000.000 USD payable à 3 mois.

- Le cours spot : 9,9020 9,9040
- Prime : 0,15% forfait.
- Prix exercice : 9,9142

Si le cours spot à l'échéance est de 10 dirhams, le client exercera son option puisqu'il va gagné par rapport au cours spot à l'échéance :

$$10 - (9,9142 + 0,0148) = 0,071 \text{ MAD}.$$

$$0,071 \times 1.000.000 = 71.000 \text{ MAD}.$$

**☞ Option d'achat (CALL) :**

Pour l'option d'achat, trois situations peuvent être présentées :

- Le seuil de rentabilité (point d'indifférence) : Cours spot = Prix d'exercice + Prime.
- Quand le cours spot > (Prix d'exercice + Prime)  $\Rightarrow$  gain illimité en fonction de l'appréciation du dollar.
- Quand le cours spot < (Prix d'exercice + Prime)  $\Rightarrow$  perte de la prime (plafonnée).

**☞ Option vente (PUT) :**

Il s'agit d'un contrat qui convient à un exportateur puisqu'il lui donne le droit de vendre une devise donnée à un cours donné par une échéance donnée. Moyennant le paiement d'une prime.

**\* Exemple :**

En gardant les mêmes données ci-dessus, trois situations sont possibles :

- Quand le cours spot  $<$  (Prix d'exercice + Prime)  $\Rightarrow$  le client exerce le contrat, il gagne [Prix d'exercice – (Cours spot + Prime)].
- Quand le Cours spot = (Prix d'exercice + Prime)  $\Rightarrow$  point d'indifférence.
- Quand le cours spot  $>$  (Prix d'exercice + Prime)  $\Rightarrow$  le client n'a pas intérêt à exercer l'option, et il perd la prime.

L'option de change (CALL ou PUT) se distingue du change à terme à l'import ou à l'export par le fait qu'elle permet au client de profiter d'une évolution favorable de cours à l'échéance ; soit une diminution des cours pour l'importateur ou une hausse des cours pour l'exportateur.

Ce produit est commercialisé au Maroc par toutes les banques depuis 2005.

**SWAPS de change :**

Il s'agit d'une opération de change physique, devise contre devise, qui consiste pour un agent « A » ayant position longue en dollar (avoirs supérieurs aux engagements dollar mais qui a besoin d'euros), et un agent « B » ayant une position longue en euro mais qui a besoin immédiat en dollar.

Les deux parties s'échangent un montant d'une valeur identique calculé selon les cours croisés du jour pour une période donnée fixe.

À l'échéance, les deux agents reprennent leurs devises au même cours croisé de départ.

Les avantages du produit qu'il permet d'éviter les commissions de change et de pouvoir récupérer sa devise à l'échéance.